



Payer une dtte de recouvrement pour une ecolea distance

Par **sofiasaid**, le **06/08/2015** à **03:23**

Bonsoir je suis a la recherche d'une reponse a ma question, je suis inscrit dans une ecole de secretaire medical a distance normalement je payer 39 euro par mois ,j'ai eu des problem familiale du coup j'ai laisser tomber la formation et on a arreter le paiement au bou de 4 mois ils ont envoyer mon dossier aux service contentieux la ils arrete pas de m'harceler au telephone on me disant qu'il me reste que dix jours pour payer la somme de 1480 euros dont je suis redevable a l'ecole si non il vont me poursuivre du coup y ora une saisie ou je ne sais pas quoi pouvez vous m'aidez je ne sais vrement pas quoi faire en Sachant que mon marie ne travaille pas moi non plus et j'ais été voir une assistante sociale elle ma pas aider non plus.merci d'avance

Par **moisse**, le **06/08/2015** à **07:32**

Bonjour,
Si vous consultez ce forum dans la partie "consommation" vous y trouverez des centaines de discussions ayant le même sujet.
On ne peut pas recommencer à chaque fois.